

Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec

Constats, idées, pistes de solution émises par le Festival de films CINEMANIA

État des lieux

Pourquoi les festivals de cinéma sont-ils cruciaux au Québec ?

- Les festivals de cinéma sont des vecteurs indéniables de mise en avant des artistes et des films québécois.
- Les festivals de cinéma jouissent au Québec d'une bonne réputation auprès du public qui voit en ces événements, de plus en plus, des plateformes uniques, privilégiées, pour découvrir des artistes et des œuvres souvent inaccessibles via d'autres canaux.
- Les festivals de cinéma au Québec sont des acteurs incontournables pour l'application et le développement de nouvelles politiques d'éducation cinématographique. Ces organisations se présentent comme de grands alliés pour offrir des opportunités de découverte du cinéma indépendant auprès des jeunes spectateurs, par l'organisation de séances spéciales dans des lieux souvent insolites, inconnus des tranches d'âge allant de 7 à 18 ans. Par exemple, à Montréal, les salles historiques comme le Cinéma Impérial, le Monument National, le Théâtre Outremont : une sortie scolaire dans le cadre d'un festival permet la découverte et l'initiation au patrimoine historique culturel montréalais. À sa mesure, CINEMANIA organise depuis 2012, des sorties scolaires réunissant chaque année 2 000 élèves durant lesquelles, en plus de la projection d'un film accompagnée par ses artisans, se déroule une présentation du lieu de diffusion par un expert historien. En novembre 2024, les élèves ont pu apprécier le Monument National, plus ancien théâtre en fonction au Québec.
- Les festivals de cinéma agissent en faveur d'une grande découvrabilité des contenus cinématographiques « alternatifs », c'est à dire des films indépendants, réalisés en dehors de l'hégémonie hollywoodienne. Au Québec, des festivals comme CINEMANIA comptent parmi les premiers alliés de la défense de la création francophone.
- Les festivals de cinéma replacent la pratique du visionnement en salle, en présentiel, au cœur de leur raison d'être. Ces événements bénéficient d'un fort potentiel de mobilisation humaine, et participent activement au « vivre ensemble », et à la vitalité culturelle d'une ville comme Montréal.

À l'heure des plateformes et des "cinéma maison", et suite à la pandémie, les festivals de cinéma permettent de remettre la salle de cinéma parmi les habitudes des québécois en créant "l'événement" : les films sont montrés en présence des artistes et accompagnés d'événement tels que des discussions, des animations.

- Les festivals de cinéma ont un rôle central à jouer pour le rayonnement international du Québec et son expertise dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Par exemple, CINEMANIA jouit d'une forte réputation à l'international et participe à l'identification de notre ville comme une grande « cité de cinéma », à l'étranger. Cette manifestation a donc un pouvoir d'attrait non négligeable pour susciter la curiosité et l'envie de collaboration avec le Québec, émanant des producteurs étrangers, artistes et autres acteurs du secteur.
- Les festivals de cinéma sont des rampes de lancement incontournables pour la mise en marché des films, la naissance et le déploiement du « bouche à oreille ».
- Les festivals de cinéma suscitent des vocations, inspirent des cinéastes, préparent la relève des spectateurs de demain.

Difficultés actuelles - constats et observations du secteur

- Or, les festivals de cinéma montréalais sont aujourd'hui fragilisés, pour de multiples raisons, à commencer peut-être par leur nombre. Un commentaire récurrent consiste à déclarer que trop de festivals de taille et d'ambitions équivalentes sont actifs à Montréal. Ceci ferait en sorte que les actions individuelles de chaque organisme sont « éparpillées ».
- Beaucoup estiment qu'au Québec, les festivals de cinéma au Québec souffrent de la politique du "sous-poudrage" institutionnel : la majorité des institutions publiques privilégient le maintien d'un certain statu quo, avec pour effet une multiplication des organismes au détriment d'une politique de renforcement des efforts sur un nombre plus réduit d'événements, dont l'impact professionnel serait majeur.
- Les festivals de cinéma montréalais doivent davantage se réunir, se mobiliser, autour d'une cause commune : la défense collective du cinéma québécois, la promotion efficace des films, des artistes, des artisans d'ici.
- Dans cette même perspective, les festivals de cinéma montréalais n'entretiennent pas assez de liens avec les organismes agissant dans les autres régions du Québec (programmations conjointes à construire, échanges d'expertise et de personnels, partage des stratégies de communication).
- L'articulation entre les festivals de cinéma et les membres de l'industrie au Québec (les producteurs, les distributeurs, les agents d'artiste) n'est pas toujours une évidence, alors qu'elle devrait être naturelle, organique. Dans certains cas, les festivals de cinéma inspirent la crainte, parfois la

réticence des producteurs et distributeurs de films, par exemple, qui hésitent à accorder les droits de diffusion de leurs œuvres. Ceci pourrait s'expliquer par une méconnaissance du large éventail de possibilités qu'offre un festival. Aussi à remettre en cause : cette idée qu'une première en festival pourrait avoir un impact direct sur les recettes à venir du film (les résultats d'un film ensuite lors de sa sortie régulière). Au contraire, un festival doit être transformé en opportunité, en force, pour le film, et son rayonnement à venir.

- Les festivals de cinéma sont fragilisés par les redditions de compte, la multiplication sans fin des demandes de subventions, la complexification perpétuelle des démarches administratives pour assurer leurs financements publics.
- À l'inverse des arts vivants ou de la musique classique, le cinéma (souvent perçu comme une industrie pure et dure) n'inspire pas le même sentiment de solidarité permettant l'installation de véritables campagnes de financements privés. Les festivals de cinéma ont du mal à mettre en place des politiques de dons, avec reçus d'impôts.
- La désaffection croissante des partenaires et commanditaires privés, particulièrement depuis la pandémie de Covid-19, vient évidemment complexifier la situation.
- Certains modèles d'affaires intéressants, justement imposés par les périodes de confinement, se traduisant par la prolifération des offres en ligne, sont aujourd'hui totalement disparus, à l'exception près du catalogue proposé sur le site web du Festival International du Film sur l'Art (FIFA). L'exemple de CINEMANIA est à ce titre parlant : après une édition 100% en ligne en novembre 2020, qui a permis à l'organisme d'amasser des recettes importantes, suivie d'une édition hybride en novembre 2021 (en ligne et en présentiel) ayant apportée des résultats louables, ces formules ont été abandonnées. La raison principale de cette désaffection est à chercher du côté du modèle d'affaire traditionnel des distributeurs de films au Québec, dont les sorties sont d'abord et avant tout tournées vers la salle de cinéma : dans cette équation, des présentations en ligne sur une offre festivalière épisodique, en amont d'un plan de sortie régulière, n'ont pas leur place. Cette situation peut apparaître regrettable au regard des opportunités de rayonnement que les offres en ligne pouvaient offrir à des organismes très localisés sur Montréal. Les deux éditions numériques de CINEMANIA ont en effet permis de rejoindre des nouveaux publics jusqu'alors inconnus, ayant un impact fort sur la découvrabilité des contenus.
- Les festivals de cinéma subissent de plein fouet l'appauvrissement constant du bassin de travailleurs culturels, l'augmentation des coûts reliés à la réalisation des événements, l'inflation, et la disparition de mesures incitatives pour faciliter l'embauche et le maintien en poste des nouveaux arrivants (mesures Emploi Québec).
- Si l'on souhaite un plus grand rayonnement du cinéma québécois, et des créateurs d'ici, notamment auprès des plus jeunes spectateurs, il ne faut pas négliger la dimension francophone internationale.

Il faut maintenir un cercle vertueux de consommation des contenus francophones internationaux, dans lequel le Québec prend toute sa place.

- Les festivals de cinéma subissent la réduction des espaces médiatiques réservés au cinéma et à la culture dans les grands journaux et médias nationaux. Ceci a pour effet d'amoindrir leur utilité générale, ayant un impact sur la perception des organismes, leur rôle dans la société.
- À Montréal, les festivals de cinéma souffrent d'un déficit de salles de projections équipées et à grande capacité (supérieur à 700 places) pour accueillir les grandes premières qui font leur force. Les salles qui existent sont très concurrentielles sur les dates de disponibilités et pratiquent généralement des prix de location élevés.

Recommandations à court et moyen terme

Grands sujets du moment

- La perception autour des festivals de films doit changer : nous sommes des maillons incontournables dans la chaîne de diffusion. Au même titre que les salles de cinéma, les offres en ligne, la télévision, les festivals de cinéma sont des vecteurs privilégiés permettant à des films d'acquérir une visibilité accrue.
- Les séances scolaires et autres initiatives visant la préparation d'une relève des spectateurs des festivals de films doivent être priorisées.
- L'univers des festivals de films à Montréal n'intègre pas assez, ou peu, les grands thèmes rattachés au numérique. L'intégration de nouvelles technologies dans le modèle d'affaires et dans l'offre culturelle des festivals montréalais doit être soigneusement réfléchie pour assurer la pérennité de nos industries culturelles. Des volets tels que la réalité virtuelle (VR), les projections immersives ou l'utilisation de l'intelligence artificielle offrent des perspectives de repositionnement novatrices.
- Les événements faisant preuve d'un engagement concret envers la langue française et son rayonnement devraient être placés au sommet des priorités du moment.
- Les festivals de cinéma peuvent contribuer au renforcement du sentiment d'appartenance à la francophonie internationale ressentie auprès des plus jeunes spectateurs : à sa mesure, l'exemple de CINEMANIA est parlant, puisque c'est en invitant chaque année un pays francophone pour le mettre à l'honneur au sein de ses éditions, que ce festival contribue activement à alimenter les échanges entre le Québec et l'international.

- Par extension, la coproduction cinématographique francophone internationale doit faire l'objet d'une attention particulière.

Systèmes de financement

- Les programmes de subvention au niveau provincial pourraient faire l'objet d'une révision pour la création d'un guichet unique : une demande réunissant tous les paliers d'entrée possible – un seul "guichet" pour toutes les demandes, Sodec, MAMH, MLF, MCC – afin de simplifier les démarches administratives pour les organismes.
- Il existe à ce jour une certaine disparité entre les systèmes de subvention publiques : certaines institutions offrent des financements ponctuels, par année, avec une date de tombée unique pour financer une seule édition (MCC, Sodec, MRIF); vs. d'autres institutions qui offrent des financements sur 2 ou 3 ans (MAMH, Tourisme Québec), ce qui réduit la récurrence des dépôts et allège les démarches administratives pour les organismes.
- Les grilles d'analyse doivent être tournées sur la performance effective des festivals, bien plus que sur des critères d'ancienneté ou d'historique.
- Les initiatives mises en place par les festivals en faveur du rayonnement de la langue française ainsi que les démarches d'éducation cinématographique devraient davantage entrer en compte dans les critères d'évaluation des demandes de financement.
- Les outils autrefois déployés par Emploi Québec (subventions salariales) doivent faire l'objet d'une préoccupation immédiate. Au cours des derniers mois, les quotas de subventions salariales accessibles aux organismes culturels ont subi des coupures drastiques. Un festival de film qui avait autrefois accès à trois ou quatre postes admissibles, ne peut désormais faire appel qu'à un seul poste subventionné, ce qui contribue activement à l'appauvrissement des embauches et joue en défaveur du maintien des expertises (et de la professionnalisation du secteur).
- Des rencontres plus régulières, en personne, devraient se tenir entre les organisateurs et les fonctionnaires en charge de l'attribution et de l'administration des financements publics réservés au festival. En effet, un sentiment de distanciation se creuse constamment entre les deux parties (les festivals, sur le terrain, vs. les institutions, perçues comme "éloignées", distantes, des réalités quotidiennes vécues par les organismes). Un nouveau modèle d'analyse des demandes de financement des festivals pourrait être envisagé, basé sur des analyses de terrain par les fonctionnaires et chargés de projets des institutions durant les éditions.
- Les politiques fiscales pourraient davantage permettre aux festivals de cinéma d'émettre des reçus d'impôts pour dons privés (compétence fédérale ?). Au même titre, le Gouvernement du Québec pourrait enclencher une révision des programmes incitant les levées de fonds privées.

- Les festivals de cinéma justifiant une véritable politique de sorties scolaires devraient percevoir des aides complémentaires. En fait, les manifestations cinématographiques devraient tout simplement s’inscrire dans la chaîne éducative, rendant ces sorties extrêmement attractives pour les milieux éducatifs. À ce niveau, une plus forte articulation entre les ministères québécois de la culture et de l’éducation semble prioritaire.

Avenues de mutualisation et de fusion

- Les organismes actifs à Montréal doivent être poussés à davantage engager un dialogue autour de la mutualisation des services, et de certains personnels (administratifs, par exemple), afin d’apporter une réponse à la perte progressive des emplois dans le secteur et afin de maintenir la professionnalisation du milieu. Les mutualisations d’achats d’équipements, de bureaux, de loyers, devraient être privilégiées par les programmes de soutien publics.
- Certains organismes déjà existants depuis de nombreuses années devraient envisager des processus concrets de mutualisation et de fusion avec d’autres structures. Ceci afin d’envisager leurs survies, sans entacher ou amoindrir le maintien de leurs identités artistiques respectives.
- Montréal a-t-elle aujourd’hui besoin d’un grand festival de cinéma, solidement ancré dans le secteur, reconnu par ses pairs? Les tentatives de création d’un organisme “leader” ayant plusieurs fois échoué dans le passé, la question se pose-t-elle encore aujourd’hui? Est-ce toujours autant pertinent? Une chose est certaine : l’éclatement du FFM (Festival des films du monde) a permis de créer et de renforcer les mandats de plusieurs organismes, avec en-tête le FNC, CINEMANIA et les RIDM, se positionnant chacun sur des secteurs porteurs (création indépendante et alternative pour le FNC; film francophone pour CINEMANIA; documentaire pour les RIDM). Sans compter tous les autres festivals thématiques actuellement en cours sur le marché (cinéma québécois pour Québec Cinéma; film sur l’art pour le FIFA; cinéma de genre pour FANTASIA). Cette belle pluralité est une richesse, qui contient cependant plusieurs “effets pervers”, au sommet desquels l’éparpillement et un trop grand foisonnement de l’offre par rapport à la demande locale...

Salles de cinéma et lieux de diffusion pour les festivals à Montréal

- Le milieu des festivals de cinéma et les institutions doivent prendre très au sérieux la situation problématique du manque de salles de cinéma et de lieux de diffusion en centre-ville de Montréal. Le cinéma québécois a besoin, à Montréal, d’un lieu emblématique de promotion et de diffusion. Un lieu dédié à l’expression cinématographique québécoise, à grande capacité, à la hauteur des ambitions de notre industrie (par exemple, le cirque avec la TOHU).
- À ce titre, l’initiative portée par CINEMANIA en octobre 2024, autour de l’équipement du Monument National en matériel de projection cinématographique professionnel DCP représente un premier pas intéressant.

- La fermeture du Cinéma Impérial, qui était la seule salle patrimoniale au Québec en mesure de répondre aux besoins d'organisation de grandes premières au Centre-Ville, n'a fait qu'aggraver le problème du manque de lieux de diffusion au cœur du Quartier des spectacles de Montréal. Il convient de saluer les investissements engagés par le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, pour accompagner les travaux de rénovation de L'Impérial, qui seront toutefois finalisés seulement dans plusieurs mois. Il faut aussi saluer le Gouvernement fédéral, qui a un rôle à jouer dans cette équation. Dans l'entre-temps, les incertitudes entourant ce dossier privent les acteurs de notre industrie d'un accès à une salle convenable. Même bien équipées, les salles du Cinéma du Parc, du Cinéma du Musée, du Cinéplex Odéon Quartier Latin ou de la Cinémathèque québécoise n'offrent pas une capacité suffisante pour organiser des premières ou des lancements de festivals pouvant accueillir plus de 700 spectateurs à la fois, dans une même salle, et répondant aux exigences de prestige désirées, dont peuvent paradoxalement bénéficier les autres disciplines (musique, théâtre, danse), toutes bien représentées au cœur du quartier des spectacles de Montréal. Le Théâtre Maisonneuve, la plupart du temps indisponible et déjà réservé des années à l'avance, n'est malheureusement pas une option, puisque trop coûteuse pour la plupart d'entre nous (plus de 10 000 \$ par soirée).
- Face à cette situation, CINEMANIA a adressé une lettre ouverte à M. Mathieu Lacombe, Ministre de la Culture, et Mme Ericka Alneus, Conseillère de la Ville, membre du Comité Exécutif, réunissant 38 témoignages pour demander l'ouverture d'une réflexion rapide sur le sujet, avec à la clé le déblocage de fonds pour équiper des salles comme le Monument National ou le Centre Pierre Péladeau. Dans la foulée, le mercredi 6 novembre 2024, lors de l'ouverture de CINEMANIA, Mme Alneus a annoncé un investissement de 220 000 \$ pour enclencher l'installation du matériel adéquat au Monument National, effective d'ici mars 2025 (écran de projection adapté, système de sonorisation et projection numérique DCP). Cette bonne nouvelle permettra aux distributeurs et aux festivals de films de retrouver un lieu emblématique au cœur du Quartier des spectacles.
- Toutefois, les frais de location du Monument National, un organisme sans but lucratif géré par l'École Nationale de Théâtre (ENT) qui fait elle aussi face à de nombreux enjeux de financement, demeurent trop élevés, risquant de complexifier l'accessibilité pour certains joueurs plus fragiles sur le plan financier (festivals de moyenne et petite envergure). Le Gouvernement du Québec pourrait ainsi s'asseoir avec les gestionnaires du Monument National pour les accompagner dans la redéfinition d'un modèle d'affaires incluant l'accueil des festivals de films et des distributeurs. Le même exercice pourrait être étendu aux gérants des salles Pierre Mercure, du Théâtre St-Denis et du Théâtre Maisonneuve (il n'est jamais bon de ne dépendre que d'un seul lieu de diffusion, comme ce fut le cas pendant de nombreuses années pour le Cinéma Impérial, avec la situation et la finalité qu'on connaît aujourd'hui).

Couverture du territoire québécois

- Les festivals de cinéma montréalais doivent davantage établir des ponts avec les régions. En 2024, par exemple, le volet “courts-métrages” de CINEMANIA a totalement été conçu en association avec Regard, le Festival International du Court Métrage au Saguenay, tandis que la section LGBTQ2S+ de la 30e édition a été co-signée avec les organisatrices du Festival Image+Nation. Pour ce qui est des déplacements des délégations artistiques internationales, certains invités pourraient tout simplement être “partagés” entre plusieurs organismes occupant des périodes calendaires équivalentes. Exemple : un invité européen faisant le déplacement à CINEMANIA (début novembre) pourrait en amont se rendre au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue (fin octobre), avec, à la clé, des incitatifs financiers à obtenir du côté de la SODEC ou du MRIF.
- Dans le système de financement actuel, les festivals en région perçoivent des sommes pour financer des actions équivalentes, que celles de leurs confrères montréalais. Une politique de mise en réseau pour, par exemple, mutualiser les négociations avec les ayants-droits et les distributeurs, pourrait apporter davantage d’efficacité et de professionnalisation du secteur, jouant en faveur d’un étoffement de l’offre pour l’ensemble des québécois et québécoises.

Rôle des festivals dans l’accompagnement des oeuvres québécoises à l’international

- De par leurs missions, les festivals de films sont amenés à réseauter et à tisser des liens forts avec des acteurs importants à l’international. Plusieurs organismes utilisent ce capital pour contribuer à la promotion et à l’accompagnement des films québécois à l’étranger. L’exemple de CINEMANIA est à ce niveau intéressant : ce festival organise et accompagne régulièrement des délégations et des films québécois dans des événements partenaires, en France, au Luxembourg, en Suisse, en Andorre. Ceci a permis de contribuer à augmenter la visibilité du cinéma québécois outre-atlantique, avec comme effet collatéral de renforcer le capital de sympathie ainsi que l’utilité du mandat de CINEMANIA auprès des acteurs de l’industrie au Québec. CINEMANIA a ainsi consolidé son développement et sa mission.
- À l’heure actuelle, il y a donc deux types d’acteurs : 1. des intervenants étatiques, au premier chef desquels la Sodec (dont l’une des missions majeures est de travailler à l’international), mais également le réseau des délégations générales du Québec à l’étranger; et 2. des intervenants non-étatiques : les festivals de cinéma, qui disposent de ces outils et réseaux internationaux développés grâce aux financements institutionnels.
- Or, aujourd’hui, il n’existe pas de plateforme de concertation et de coordination pour tirer le meilleur de ce que chacune de ces parties peut amener en faveur de la découvrabilité du cinéma québécois à l’international.

- Compte tenu des ressources financières limitées pour la diffusion internationale, il serait utile, voire nécessaire, de mutualiser les efforts et mettre en place des mécanismes de concertation.
- Des aménagements dans les programmes de Sodexport, et des volets de diffusion du MCC, afin d'inclure le soutien à des événements à l'étranger, devraient être envisagés. À l'heure actuelle, l'accueil de délégations étrangères au Québec peut être soutenu. À l'inverse, seuls les talents québécois peuvent directement être accompagnés financièrement, mais pas les festivals de films qui contribuent activement à l'accompagnement sur-mesure de ces délégations, avec une vue d'ensemble et une expertise véritable pouvant bénéficier à l'ouverture à de nouveaux marchés (création de rétrospectives, de rencontres et de panels de réseautages pour inciter à la diffusion du cinéma québécois à l'étranger, etc).

États généraux des festivals de cinéma et discussions avec le secteur

- Le milieu devrait tenir, à court terme, des états généraux exclusivement consacrés aux festivals de cinéma au Québec, réunissant l'intégralité des acteurs du secteur.
- Un dialogue avec les médias doit être ouvert. Des organismes comme CINEMANIA s'efforcent chaque année de faire venir à Montréal un nombre croissant d'invités prestigieux, des artistes et des artisans désireux de collaborer davantage avec le Québec. Or, à quoi bon continuer si la presse et les médias accordent de moins en moins d'importance à leur venue, réduisant considérablement la visibilité qui leur est accordée au profit d'autres contenus... Si le cinéma québécois, par principe, continue à avoir pignon sur rue auprès des médias, qu'en est-il des autres contenus francophones et généralistes internationaux qui peuvent aussi bien participer au maintien d'une certaine cinéphilie et d'une curiosité pour la création indépendante en général ?